

Le Journal de la jeunesse.  
Nouveau recueil  
hebdomadaire illustré

Le Journal de la jeunesse. Nouveau recueil hebdomadaire illustré.  
1912/01-1912/06.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

## LES PROMENADES D'UN CHAPEAU TRÈS PARISIEN

M<sup>me</sup> William Dean Ellsworth, de New-York, avait acheté, il y a un an, un magnifique chapeau de 300 dollars (1500 francs), à Paris, et avait demandé qu'il fût livré à son hôtel. Mais le jour même, brusquement appelée à Paris par une de ses amies très malade, elle partit et le chapeau dut suivre. Quelques jours après, elle se dirigea sur Berlin : le chapeau suivait toujours. Puis elle dut se rendre à Londres où elle ne fit que passer et s'embarqua pour l'Amérique. Où était le chapeau? Le chapeau suivait toujours.

Aussitôt arrivée à Newport, la riche Américaine télégraphia de presser l'arrivée du couvre-chef de 300 dollars. Seulement, M<sup>me</sup> Ellsworth reçut une invitation pour un voyage circulaire dans les États-Unis. La ronde infernale recommença. Le chapeau était à Chicago : M<sup>me</sup> Ellsworth était à la Nouvelle-Orléans. Le chapeau était à la Nouvelle-Orléans, M<sup>me</sup> Ellsworth était sur les grands lacs. La victoire devenait douteuse, et on se demandait qui finirait par l'emporter, de l'acheteuse toujours fuyante ou du chapeau toujours galopant.

La victoire resta au couvre-chef. Éreinté, aplati, déformé, rendu, il finit par échouer dans le salon de sa propriétaire à Los Angeles, mais un an s'était écoulé depuis le jour de l'achat et le superbe chapeau n'était plus qu'un « galurin » sans chic et sans valeur. Et puis, il n'était plus à la mode!

M<sup>me</sup> Ellsworth en fit présent à sa femme de chambre qui le céda pour 3 dollars à une revendeuse.

Les voyages déforment les chapeaux.

## ANIMAUX BIZARRES<sup>1</sup>

### RHINOCÉROS ET LICORNE

Avec son groin cornu, ou mieux bicornu, ses formes trapues et massives enveloppées des lourds replis d'une cuirasse toute hérissée de bosses et de verrues, le Rhinocéros est de tous les mammifères existants celui qui, par la bizarrerie de sa monstrueuse silhouette, et mieux encore que l'Éléphant, semble perpétuer jusqu'à notre époque la faune formidablement étrange des premiers âges de la Terre; il a vraiment l'aspect d'un monstre antédiluvien. Et cependant, comme c'est un animal relativement commun dans tous nos Jardins Zoologiques, nous hésiterions à le faire figurer dans cette Galerie si les savants ne s'accordaient aujourd'hui à voir en lui la

1. Voy. page 122.

fabuleuse Licorne sur laquelle il a été tant controversé depuis des siècles.

« Ctésias, qui fut médecin à la cour d'Artaxerxès Memnon, dit M. Trouessart, écrit qu'il y a dans l'Inde des Anes sauvages grands comme des chevaux ou plus grands encore : ils ont au front une corne longue d'une coudée. On en fait des vases à boire, et ceux qui s'en servent ne sont sujets ni aux convulsions, ni à l'épilepsie, ni à être empoisonnés, pourvu qu'avant de prendre du poison, ou après en avoir pris, ils boivent dans ces vases de l'eau, du vin ou toute autre liqueur. Ctésias écrivait vers 410 avant Jésus-Christ, et ce passage est très probablement la première mention qui soit faite, chez les Grecs, du Rhinocéros unicolore et de l'usage qu'on faisait de ses cornes....

« Un voyageur arabe, Ouahab, qui publia, en 851 de notre ère, le récit de son expédition en Chine, est plus explicite encore. « De toutes les merveilles de l'Inde, nulle ne me parut plus remarquable que le fameux *Kardandan* ou *Unicorne* qui n'a au front qu'une corne marquée d'une tache ronde avec l'image d'un homme. .. Des images d'hommes, de paons, de poissons ornent ces cornes. Les Chinois en parent leurs ceintures qui valent quelquefois deux cents à trois cents pièces d'or tout au plus, parce que le prix s'élève en proportion de la beauté des images. » Ceci nous apprend que l'on sculptait la corne de Rhinocéros et qu'on en faisait des objets variés. Le voyageur arabe eut-il vraiment la naïveté de croire que ces sculptures existaient naturellement sur les cornes de l'animal, ou bien n'y a-t-il dans ce passage qu'un léger contresens du traducteur? C'est ce qu'il est difficile de décider....

« Le Rhinocéros de l'Inde étant rapidement devenu rare dans le pays qu'il habite, on alla chercher les cornes des deux espèces d'Afrique. Les Arabes qui faisaient ce commerce estimaient surtout celles du Rhinocéros blanc, qui sont plus longues, plus belles, plus entières que celles de l'autre espèce par la raison que l'animal ne s'en sert pas, comme son congénère, pour fouiller la terre. L'*Unicorne* ou (par contraction) la *Licorne* des Anciens, est donc bien certainement le Rhinocéros, qu'il s'agisse de celui d'Asie ou de celui d'Afrique. »

En communiquant ces curieux renseignements à l'Académie des Sciences, le savant professeur a émis le vœu que quelque homme dévoué aille tuer un Rhinocéros blanc et rapporte au Muséum sa dépouille complète. Pour peu que toutes les Sociétés savantes émettent un vœu semblable et en facilitent la réalisation, le Rhinocéros blanc aura bientôt cessé d'exister de par l'amour de la science.

Du reste, cet intéressant Pachyderme est devenu si rare que l'on a craint un moment son extinction complète. Alors que l'on commençait à être inquiet sur le sort d'une douzaine de Rhinocéros blancs que le gouvernement du Cap avait « réservés », il y a quelques années, dans un coin des forêts du pays des



Le Rhinocéros a vraiment l'aspect d'un monstre antédiluvien.

Zoulous, le major Powel-Cotton vient de retrouver entre le Nil et le Tchad une importante colonie de ces grands mammifères qu'il avait entrevue en 1900.

Ce Rhinocéros, malgré le qualificatif qui sert à le désigner, n'est nullement de couleur blanche; sa peau est d'un ton tout au plus grisâtre et à peine plus claire que celle des individus des autres espèces. Il serait plus juste de lui donner la désignation de « camus », car son muse, au lieu d'être caréné et terminé en avant par une lèvre triangulaire est tronqué carrément comme celui du Porc.

Ce qui le distingue surtout des autres Rhinocéros, ce sont ses proportions colossales qui en font, après

l'Éléphant, le plus grand mammifère terrestre existant à la surface du globe. En effet, tandis que le Rhinocéros ordinaire d'Afrique (*Rhinoceros bicornis*) ne mesure guère plus de 1<sup>m</sup>,50 à 1<sup>m</sup>,70 au garrot, le Rhinocéros blanc atteint 2 mètres à 2<sup>m</sup>,20.

Enfin, alors que le premier vit un peu de feuillages mais surtout de racines et de tubercules qu'il déterre avec sa corne antérieure, le second, calme et paresseux, se nourrit exclusivement d'herbages et ne se sert de son excroissance cornue que pour sa défense; aussi peut-on attribuer à cela la longueur et la beauté exceptionnelle de sa corne antérieure. C'est pourquoi on a longtemps cru qu'il était « monocorne ». En réalité, il a deux cornes, comme son frère le « bicorné », mais la postérieure est généralement très courte et parfois si rudimentaire qu'on la distingue mal à certaine distance.

La corne antérieure atteint souvent une longueur presque égale à la hauteur de l'animal, puisqu'elle peut dépasser 1<sup>m</sup>,50; l'une de ses faces est toujours aplatie et parfois creusée d'un sillon longitudinal.

En somme, ce que nous venons de dire ne s'éloigne guère de la description que faisait, cinquante ans avant notre ère, le vieux Diodore de Sicile en parlant de la fabuleuse Licorne : « Cet animal est presque aussi courageux et aussi robuste que l'Éléphant, mais d'une taille moindre. Il a la peau fort dure, couleur de buis. Il porte à l'extrémité des narines une corne un peu aplatie et presque aussi dure que du fer. »

P. VINCENT.

